

Angers, le 26 avril 2019

EXPOSITION

TOUS AU SPORT EN ANJOU

INSPIREZ..., EXPIREZ..., ÊTES-VOUS PRÊTS ?

Les Archives départementales de Maine-et-Loire révèlent le développement de la pratique sportive en Anjou, **l'un des départements les plus sportifs de France**, au cours des XIX^e et XX^e siècles.

**EXPOSITION DU 29 AVRIL 2019
AU 27 SEPTEMBRE 2019**

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
106 rue de Frémur – Angers

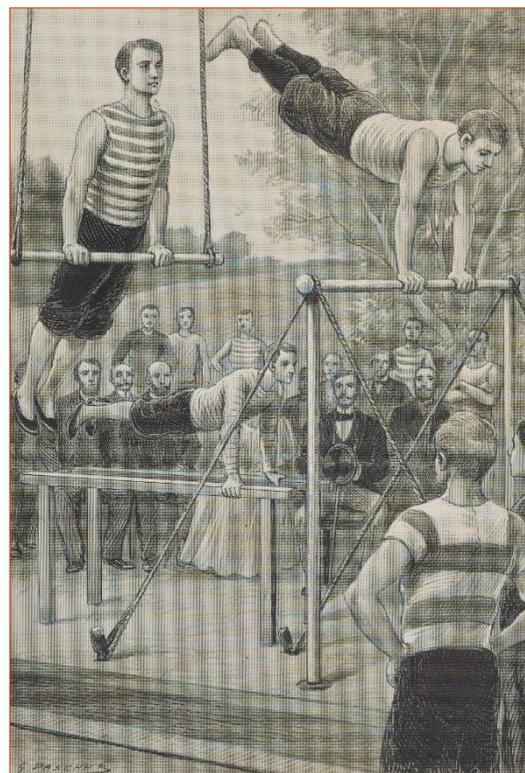
**INAUGURATION
LE VENDREDI 26 AVRIL 2019 À 18 H**



SPORT ! VOUS AVEZ DIT... SPORT ?

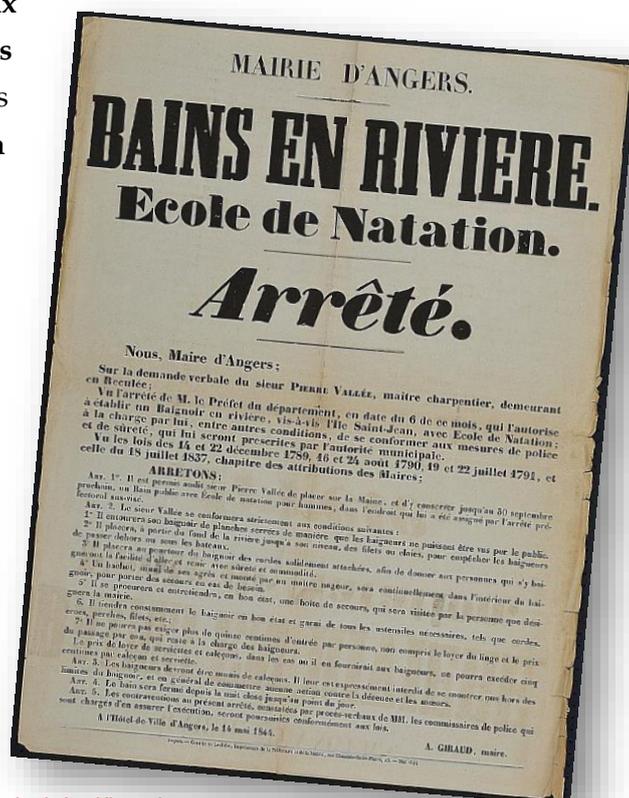
Dans l'Antiquité, la pratique sportive est **souvent associée aux domaines militaires, éducatifs ou sacrés**. Les sports antiques sont ainsi essentiellement différents des jeux modernes, tout en restant éloignés de la logique contemporaine associée à la performance.

À l'instar de son étymologie (en anglais *sport*, de l'ancien français *desport*, amusement) la **genèse du sport est complexe** et diverse. Sa définition recouvre d'abord l'ensemble des pratiques physiques codifiées, institutionnalisées, réalisées en vue d'une performance ou d'une compétition, et organisées pour garantir l'égalité des conditions de réalisation. Et, dans un sens plus étendu, le mot caractérise tout type d'activité physique réalisé dans un but récréatif, hygiénique ou compétitif, et dans un cadre réglementaire minimal.



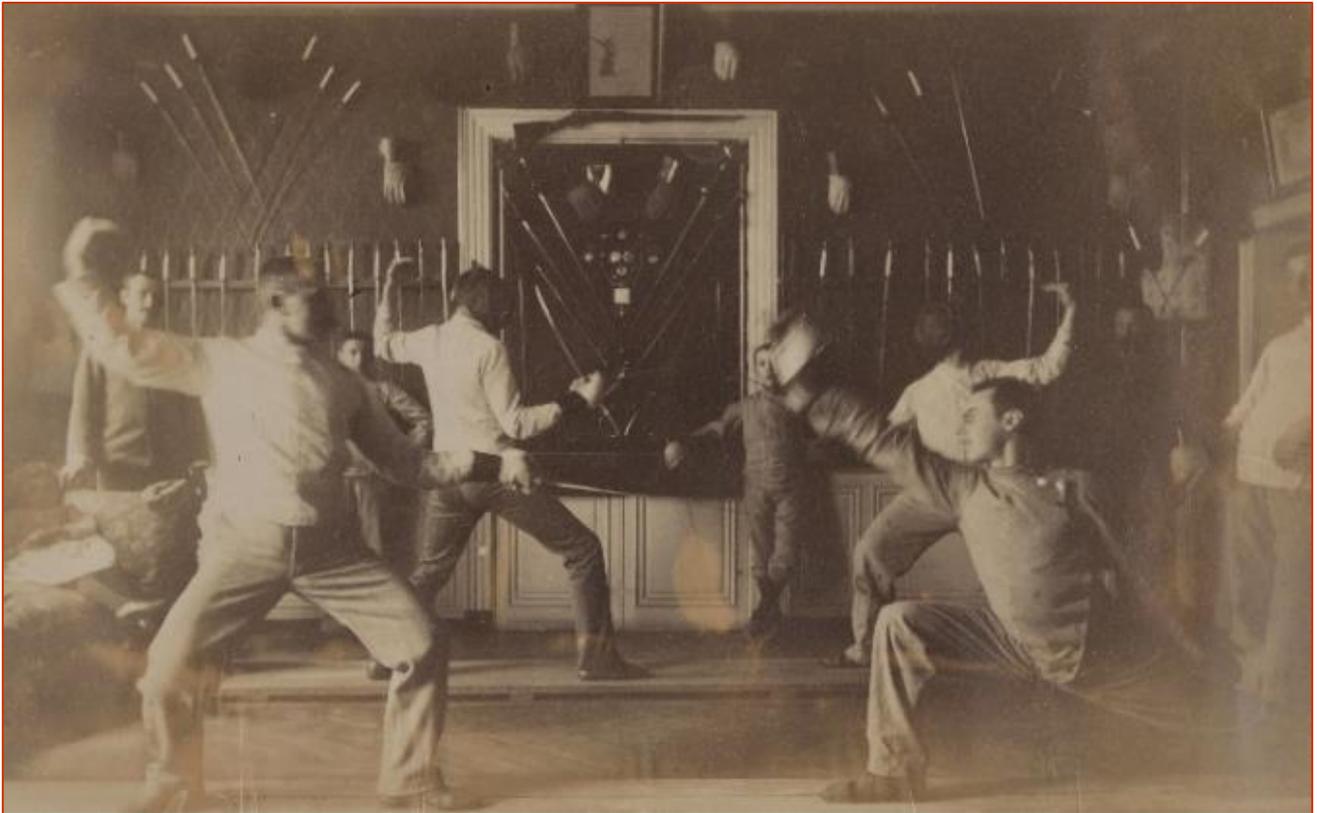
Jeunes gens aux exercices de gymnastique sur agrès, fin XIX^e s.
Archives départementales de Maine-et-Loire, 77 Fi

La recherche d'une mise en valeur de la condition physique par des compétitions individuelles ou collectives existe dans les **jeux traditionnels médiévaux** comme la soule, les quilles, les boules ou même les tournois de chevalerie. À l'époque moderne, des pratiques comme l'escrime, la paume ou l'équitation inventent de nouveaux exercices valorisant la maîtrise de soi et une utilisation rationnelle du corps. Visant à réduire l'usage de la violence et à favoriser les attitudes gracieuses, ces pratiques s'adressent d'abord à la oblesse mais inspirent aussi les nouvelles conceptions éducatives du XVIII^e siècle, en contribuant à l'émergence de « l'homme nouveau » théorisé par la Révolution française. La **gymnastique s'inscrit alors dans l'instruction des soldats, et le cours d'éducation physique devient en 1869 une discipline scolaire**.



Arrêté municipal autorisant l'ouverture
d'une école de natation à Angers, 1844
Archives départementales de Maine-et-Loire, 125 S 2

Au milieu du XIX^e siècle, les sociétés d'agrément soumises à autorisation préfectorale en Maine-et-Loire sont de nature diverse : leurs buts peuvent être le délassement, jeux et rafraîchissement, mais il peut s'agir aussi de cercles littéraires et scientifiques ou encore de sociétés de charité ». Aucune fait mention d'activités pouvant être qualifiées de sportives. Les **cercles catholiques** – comme celui de Notre-Dame-des-champs à Angers – proposent aux classes ouvrières des formes de loisirs très réglementés et strictement contrôlés. **La pratique sportive s'installe surtout durablement dans les**



Leçon d'escrime chez M. Beaumais, maître d'arme, rue Saint-Martin à Angers, fin XIX^e s.
Archives départementales de Maine-et-Loire, 11 Fi 6607

classes sociales favorisées, disposant de temps libre et des moyens financiers nécessaires pour acheter le matériel spécifique coûteux. Les sportifs se réunissent dans les salles de gymnastique, d'escrime ou encore dans les sociétés hippiques ou vélocipédiques.

Quant aux jeux collectifs, nourris des jeux traditionnels comme la Soule ou la Paume, ils se codifient progressivement et se répandent en Europe dès le XIX^e siècle. C'est l'émergence des sports dits modernes qui accompagne l'évolution du rapport au corps et des pratiques de divertissement. En France, les **préoccupations hygiénistes et sanitaires** mettent en avant le **modèle gymnique**, dominant qui agit comme un frein à l'implantation des sports collectifs répandus dans l'empire britannique. À partir de 1870 et notamment de défaite de Sedan, la gymnastique et le tir se développent particulièrement au travers de la multiplication des sociétés préparant au service militaire.

La III^e République a pour objectif de préparer de nouvelles générations de patriotes robustes. Avec l'appui des sociétés d'éducation physique, de gymnastique et de préparation militaire, **l'éducation sportive est réaffirmée en tant que discipline scolaire et la loi du 27 janvier 1880** étend l'obligation de cette pratique aux élèves du primaire. L'idée de faire de l'école un centre de préparation et d'instruction militaire où les élèves apprennent le devoir, la discipline, le maniement des armes, le tir, apparaît comme une des clés du redressement national et un des moyens de préparer la revanche. En 1882, les bataillons scolaires sont institués.



Concours de tir à Châteauneuf-sur-Sarthe, 1908
Archives départementales de Maine-et-Loire, 333 J 31

Après la loi de séparation des Églises et de l'État (1905), **les patronages paroissiaux s'organisent en association** pour conserver leur influence et leur rôle éducatif sur la jeunesse. À Angers, huit sociétés sportives liées à des patronages catholiques se constituent entre 1906 et 1913 : La Vaillante, l'Espoir, L'Alsacienne, Le Ronceray, l'Avenir Saint Léonard, l'Élan, L'étoile sportive Notre Dame d'Angers, et la société gymnastique et sportive de Notre-Dame-des-Champs. Regroupées dès 1907 au sein de leur propre fédération (l'Union Gymnastique et Sportive de l'Anjou), elles s'affilient à la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France. À Cholet, les enfants pratiquent la gymnastique au sein du patronage Notre-Dame-de-la-Garde depuis 1889 et La Jeune France de Cholet devient dès 1903 la section sportive issue de ce patronage. Dès 1904, elle rejoint la FGSPF et compte 45 gymnastes. Les fédérations sportives des patronages, tant au niveau local que national, **organisent des concours** comme celui du 1^{er} juillet 1906 où la Jeune France réunit à Cholet 22 sociétés. Cette même année, elle participe au concours international à Rome et se classe 5^e sur les 75 associations participantes. Les bons résultats et la diversité des activités proposées encouragent les adhésions. Ses effectifs sont en constante évolution avec 280 pratiquants en 1914.

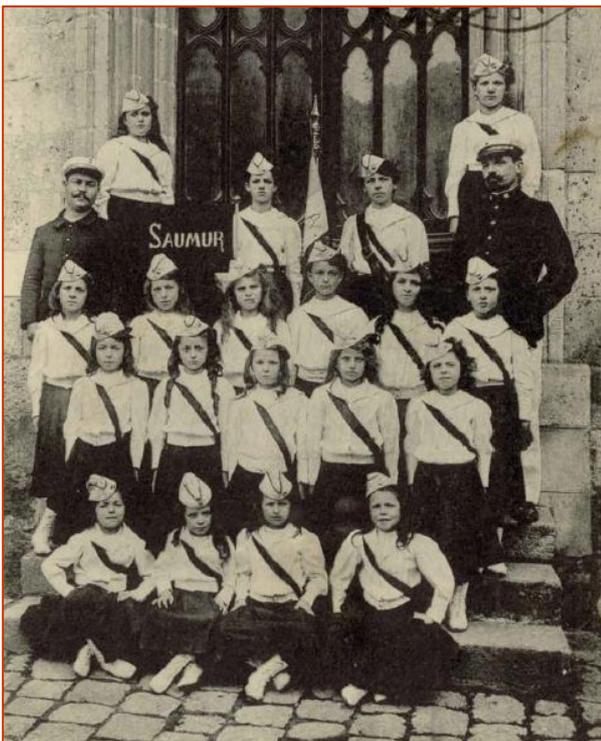
Les sports athlétiques, tels que le football-rugby (actuel rugby), le football-association et l'athlétisme sont importés vers 1870 par des marins ou des négociants britanniques, des étudiants ou



Équipe de football-association du patronage Energie du May-sur-Evre, 1912-1913
Collection particulière

des professeurs revenus d'Angleterre. Ces sports apparaissent là-bas comme libérateurs et spontanés. Ils développent la rapidité de décision et l'initiative individuelle, contrairement à la gymnastique jugée trop disciplinaire, ennuyeuse et dont les mouvements d'ensemble laissent peu de place à l'improvisation.

Ces pratiques se diffusent progressivement en France. À Angers il faut attendre 1903 pour qu'elles soient pratiquées dans le cadre d'un club, le Racing Club Angevin. Les jeunes générations sont très vite conquises par ces sports qui se développent tout d'abord chez les lycéens et les étudiants.



Section féminine de l'Union athlétique saumuroise, 1903
Archives municipales de Saumur, 25 Fi 942

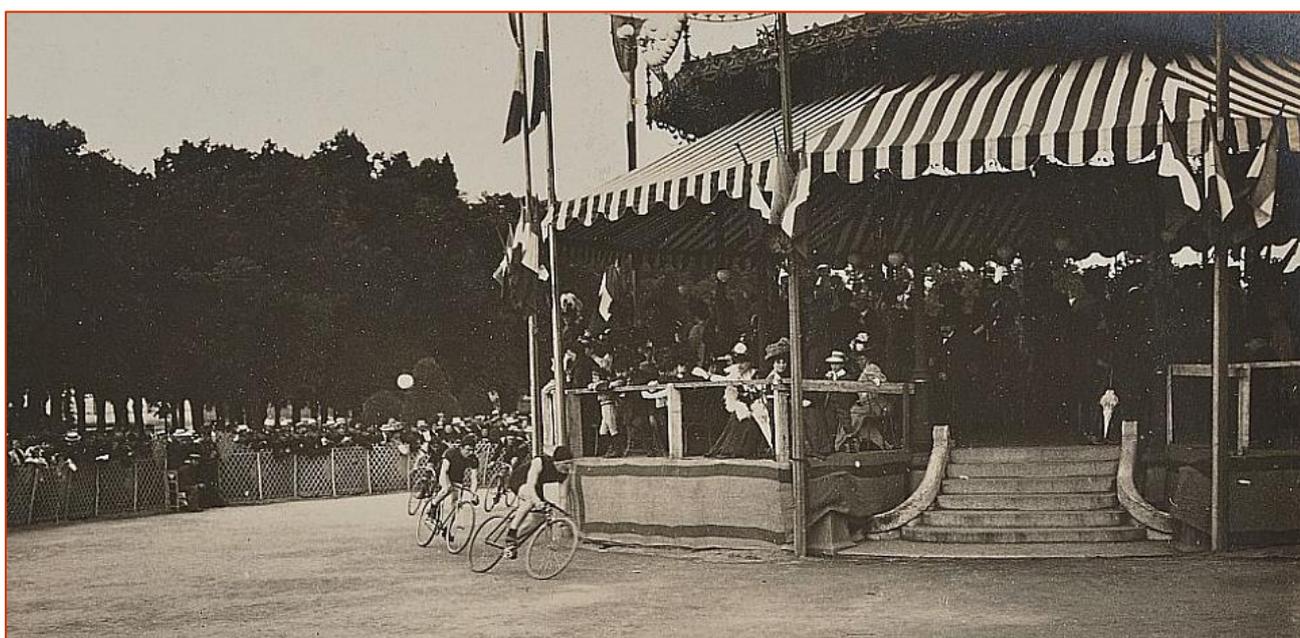
Les premiers sports collectifs féminins font leur apparition dans *Le petit courrier* du 29 octobre 1908 lors d'un match de basket-ball à Angers : « Les dames ont adopté ce jeu nouveau parce qu'il rappelle le football et qu'il constitue un exercice excellent pour le corps entier sans toutefois l'obliger aux efforts violents du jeu masculin. »

Dans un autre domaine, **l'aviation**, comme **l'aérostation** sont à leurs débuts considérés comme des sports. L'Anjou occupe une place marquante dans les débuts de l'aviation en France. Grâce aux frères René et Pierre Gasnier et à Maurice de Farcy, l'aéro-club de l'Anjou est créé en 1907. Le premier vol

« d'un plus lourd que l'air » en septembre 1908 illustre le début de cette période d'innovations. Les meetings aériens et compétitions sportives permettent aux pilotes de battre leurs records et d'offrir aux curieux un spectacle étonnant. Créé par l'aéro-club en 1912, **le circuit d'Anjou qui relie par voie aérienne Angers-Cholet-Saumur rencontre un vif succès.**

Une nouvelle société, le **Cercle automobile angevin**, apparaît le 11 février 1898 dans l'objectif de « réunir des hommes honorables, de leur donner la faculté de parler d'un sport les intéressant, de développer ce sport en Anjou, de lire les journaux et revues et de les distraire par divers jeux ». Dissous rapidement, l'activité est reprise par Julien Bessonneau qui crée l'Automobile club de l'Anjou en 1911. Très coûteuses en équipement, ces deux disciplines sont réservées à une élite et se développeront ultérieurement.

Quant au **cyclisme**, d'abord élitiste puis très rapidement adopté par de nombreux Angevins, urbains et ruraux, il est présent dans tout le département après 1880. Les nombreuses associations vélocipédiques, **la construction des vélodromes à Cholet (1889) et à Saumur (1894)**, et les foules attirées par les compétitions cyclistes témoignent de cet engouement populaire pour ce sport très vite accessible à tous.



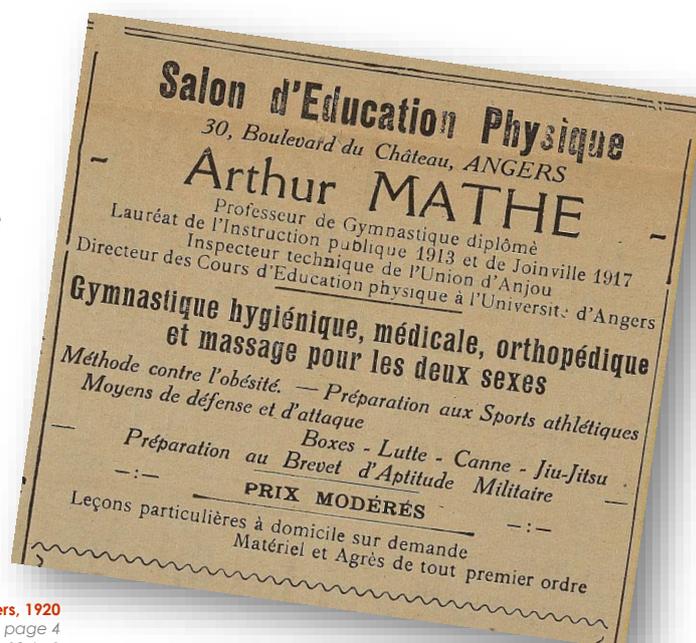
Course de bicyclettes, Jardin du Mail, Angers, 1908
Archives départementales de Maine-et-Loire, 333 J 30

Ainsi les Angevins ont-ils pu se familiariser peu à peu avec des pratiques sportives. Mais l'élan est coupé net par la mobilisation des soldats en 1914, parmi lesquels figurent la plupart des têtes d'affiche sportives.

LES BIENFAITS ET LES ENJEUX DU SPORT 1914-1939

À la veille de la Première Guerre mondiale, la plupart des Français n'a ni le loisir ni les moyens financiers de s'adonner à la pratique du sport qui reste encore confidentielle. La guerre de 1914-1918 vient modifier cette situation en facilitant, de manière indirecte, la diffusion des sports modernes.

Annnonce publicitaire pour des cours et une salle de sports à Angers, 1920
Extrait d'Anjou-sports du 10 janvier 1920, n°45, page 4
Archives départementales de Maine-et-Loire, 13 Jo 1



Pour remonter le moral et entretenir le potentiel physique des troupes enlisées dans la guerre de tranchées, de jeunes officiers pédagogues (formés à l'école normale de Joinville) mettent en avant le sport dès 1915-1916. Les « Poilus », issus majoritairement du monde rural, ont alors l'occasion de toucher pour la première fois un ballon de football.

Dans les campagnes, le poids des patronages cléricaux avec leurs structures généralement pluridisciplinaires est fort. En ville, des clubs se spécialisent dans la boxe ou le cyclisme tandis que des clubs corporatistes sont mis en place par des industriels locaux. Robert Amy, négociant en vin, fondateur de l'Union Athlétique Saumuroise en 1903, Julien Bessonneau créateur en 1912 du Club sportif Julien Bessonneau qui devient le Club sportif Jean Bouin en 1931, ou encore les banquiers Paul et Georges Fortin, fondateurs du Sporting Club de l'Ouest en 1919, investissent dans la construction



Equipe première du CSV football à Saumur, 10 mars 1937
Archives départementales de Maine-et-Loire, 36 Fi

d'équipements sportifs, d'abord réservés à leurs seuls employés puis progressivement ouverts à tous. Si cette incitation au sport par le patronat vise au départ à encadrer les ouvriers, elle témoigne aussi d'une volonté sincère de la part de ces dirigeants de promouvoir l'exercice physique comme une pratique salubre pour la santé (en proposant des visites médicales régulières) et nécessaire à la vitalité de la population française.

Les politiques publiques prennent alors le relais des initiatives privées. Elles deviennent volontaristes et imposent leur ambition d'éduquer la jeunesse. La formation en éducation physique des enseignants est renforcée. La loi Cornudet du 14 mars 1919 oblige les communes à réaménager leur espace urbain et la construction d'équipements sportifs apparaît progressivement dans les programmes des candidats aux élections locales. Deux enquêtes nationales, l'une en 1929, l'autre en 1936, recensent ces équipements dans chaque commune. En Anjou, elles mettent en évidence le nombre limité d'équipements collectifs en particulier dans les communes rurales ; les trois-quarts d'entre elles ne possèdent ni associations sportives ni équipements spécifiques. Jusqu'aux années 1930, l'État laisse les initiatives privées encadrer les différents sports. **Dans ce département rural, la pratique du sport entre en concurrence avec les travaux agricoles ou le bénéfice des rares jours de repos** : dans les campagnes, on ne souhaite encore sacrifier ni temps, ni espace aux « sports modernes » ou aux loisirs.



L'équipe première de football à Saumur, dessinée par DEN, 1936
Archives municipales de Saumur, 9 Fi 52

Pour les femmes, le réseau est moins dense. **Le sport féminin laïque apparaît à Angers en 1921** avec des associations exclusivement féminines comme Stella sports et connaît aussi un rayonnement important à Saumur. Robert Amy, maire de Saumur (1924-1940) milite activement pour l'accès des femmes aux sports et préside la Fédération féminine française de Gymnastique et d'éducation physique.

Catholiques ou laïques, ces fédérations nationales sont reconnues par l'État et organisent des **compétitions permettant la rencontre des sportifs au niveau départemental, régional ou national**. Le sport devient spectacle : les stades, les vélodromes, les rivières, les airs, constituent de nouveaux lieux de rassemblements populaires et joyeux où les équipes et leurs champions sont acclamés. La presse locale – *Anjou-sports* devenu *l'Écho sportif*, *la Presse angevine*, ou encore le *Petit Courrier* – relaie les résultats des rencontres, donne les informations sur les équipes et contribue ainsi à la diffusion de ces pratiques.

Chaque rencontre ou manifestation sportive peut devenir un enjeu d'influence entre associations sportives laïques et républicaines et clubs sportifs des patronages de paroisse. Les élus locaux sont parties prenantes de ce nouveau terrain de compétition, chacun accusant l'autre camp de politiser le sport à des fins électoralistes.

Ce n'est qu'à la fin des années 1930 que l'État, répondant au mouvement de politisation du sport qui se développe dans les états totalitaires voisins, organise une véritable éducation physique et sportive et finance les équipements nécessaires. Les initiatives du Front populaire et **la venue à Angers de Léo Lagrange (premier sous-secrétaire d'état aux sports et à l'organisation des loisirs) en juillet 1936** témoignent d'un nouvel état d'esprit qui associe le sport aux valeurs de liberté et de paix.

La défaite de 1940 entraîne un repositionnement autoritaire du sport dans la société et à l'école. Le régime de Vichy reprend à son compte nombre des préceptes portés par le Front populaire. Pour encadrer ce mouvement, un Secrétariat d'état à l'éducation nationale et aux sports est créé. Cette politique volontariste se traduit dans le domaine des exercices physiques par **l'augmentation des horaires de sports à l'école, une politique d'équipement sportif et une intense propagande.** L'engouement pour le sport des jeunes et des adultes est bien réel, en témoigne la création de



nouvelles associations sportives ou d'installations sportives dans le département. C'est d'ailleurs en 1942 que le jeu de la boule de fort est désormais considéré officiellement comme un sport. Au cours de cette période troublée, marquée par les privations et l'angoisse, le sport sert de dérivatif et d'exutoire.

Départ d'une course lors des championnats UGSEL au stade Bessonneau à Angers, 21 mai 1943
Archives départementales de Maine-et-Loire, 280 J 198

Dès la fin de la guerre, la demande de loisirs de l'ensemble de la société entraîne un accroissement régulier du nombre des associations et des manifestations sportives. En 1955, le service départemental de la Jeunesse et des sports recense 500 associations sportives en Maine-et-Loire. Parmi les disciplines les plus pratiquées dans la seconde moitié du XX^e siècle on retrouve le football, le volley-ball et le basket-ball. L'effectif total des licenciés passe de 17 000 en 1954 à 86 142 en 1974, soit **un accroissement de 400 % en 20 ans !** Cette évolution rapide et extrêmement forte du nombre de licenciés est à l'image du mouvement national.

Parallèlement, de nouveaux sports s'implantent durablement. C'est le cas du **judo** qui, en 1967, dénombre 877 licenciés dans le département. En 1973, le **Maine-et-Loire** est le 2^e département au rang national par la proportion de licenciés sportifs dans sa population avec 140 licenciés pour 1 000 habitants.

La presse sportive papier ne peut rivaliser face aux nouveaux moyens de diffusion que sont la radio puis la télévision. Les retransmissions télévisuelles des grands événements

sportifs comme la **Coupe du monde de football**, les **Jeux olympiques** ou encore le **Tour de France**, mettent en avant les mérites du sport et les qualités d'endurance des sportifs. Valorisés et médiatisés, les champions, comme dans les sports nautiques ou le tennis, accélèrent la démocratisation du sport.

Match de basket-ball à la Chapelle-Rousselin, 1962
Collection particulière

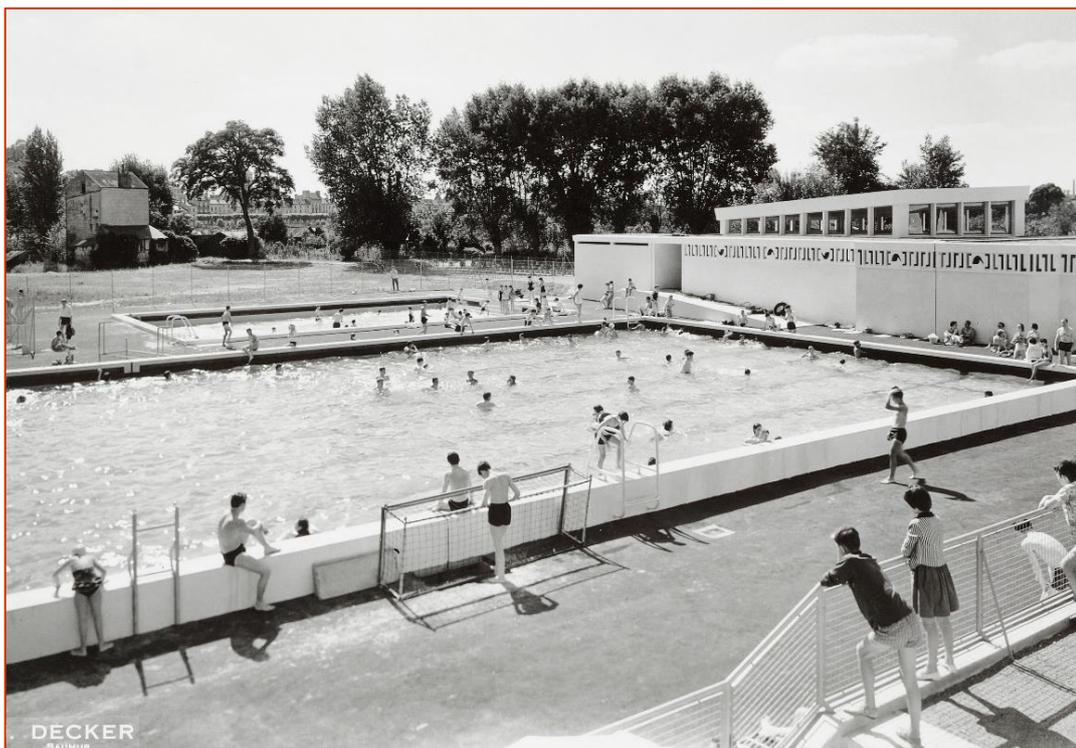


Match de hockey sur gazon au vélodrome Montesquieu à Angers, 1968
Collection particulière

**UNE ACTIVITÉ MÉDIATISÉE,
MONDIALISÉE
ET INDIVIDUALISÉE
1975-2000**

Commencée sur les stades, la culture sportive des générations montantes du baby-boom se conforte également devant les postes de télévision. Une déferlante sportive gagne bientôt de nouvelles couches de la population, notamment les ouvriers, les agriculteurs et les femmes.

Devant les progrès de la commercialisation et de la médiatisation du sport, l'État défend ses domaines réservés : le haut-niveau et l'éducation physique et sportive. Le contrôle de la pratique et de l'enseignement des sports comportant des risques particuliers, comme le judo ou la natation, est effectué par la Direction départementale de la Jeunesse et des sports. Après la **catastrophe de Juigné-sur-Loire en 1969** où 19 enfants se noient lors d'une baignade en Loire, l'effort déjà porté sur la natation est renforcé. **Le département aide au financement de la construction des équipements, au recrutement de personnels qualifiés et au transport des élèves.** En 1976, le Maine-et-Loire compte 14 piscines couvertes dont six à Angers, deux à Cholet, et 41 piscines de plein-air.



Piscine municipale de Saumur, [1960-1970].
Archives départementales de Maine-et-Loire, 4 Fi 1643

En Maine-et-Loire, le football et le basket restent les disciplines comptant le plus grand nombre de licenciés, suivies des sports équestres et de raquettes comme le tennis et le badminton. Les sports fondamentaux comme l'athlétisme, la natation et la gymnastique sont désormais moins recherchés. Le taux annuel de progression des pratiques sportives entre 1978 et 1998 est de +2,20 % et témoigne de la facilité de l'accès au sport, qui ne dépend plus de l'âge, du lieu de résidence ou encore de la catégorie socio-professionnelle. En 1978, tous sports confondus, le Maine-et-Loire compte 115

748 licenciés. Comme dans le reste de la France, la progression continue puisqu'en 1998 178 894 licenciés dont 1/3 de femmes sont alors inscrits dans 2 057 associations sportives angevines. Afin de les aider efficacement, le Département réunit les sièges de nombreux comités sportifs départementaux sur un même site aux Ponts-de-Cé, dans la Maison départementale des sports, ouverte en 2004.

Au sein d'une même discipline, le nombre de licenciés et de pratiquants diffère. **Les pratiquants libres sont très nombreux dans le tennis, la marche à pied ou la randonnée cycliste.** Une nouvelle

génération sportive est née qui correspond aux enfants des baby-boomers et qui rejette les formes compétitives et hiérarchisées caractéristiques du sport fédéral. La banalisation du sport est telle que le modèle institutionnel sportif n'est plus prioritaire dans les loisirs des Angevins de la fin du XX^e siècle. D'autres sports se développent alors, comme le hors-club ou la multi-activité, la pratique non compétitive et souvent proche de la nature.



Équipe féminine de l'Olympique Hand-ball de Sainte-Gemmes-sur-Loire, juin 1980.
Collection particulière

Cette nouvelle forme de pratique sportive liée aux loisirs devient prépondérante, sur l'ensemble du territoire départemental, et s'illustre dans le succès des **rencontres familiales comme la fête du vélo ou le développement des sentiers de randonnées pédestre.**



Match de l'équipe féminine de l'Olympique handball de Sainte-Gemmes-sur-Loire, juin 1980.
Collection particulière

**DES DOCUMENTS
ET OBJETS INÉDITS**

- ✓ Documents écrits, photographies, affiches...
- ✓ Prêt de visuels ou d'objets provenant de collections privées
- ✓ Présentation inédite de films d'amateurs faisant revivre des sportifs du Segréen, des Mauges ou encore du Vihiersois entre 1930 et 1979



Balle de hockey sur gazon du S. C. O d'Angers.
Collection particulière



Médaille du Sporting Club de l'Ouest, S. C. O.
Collection particulière

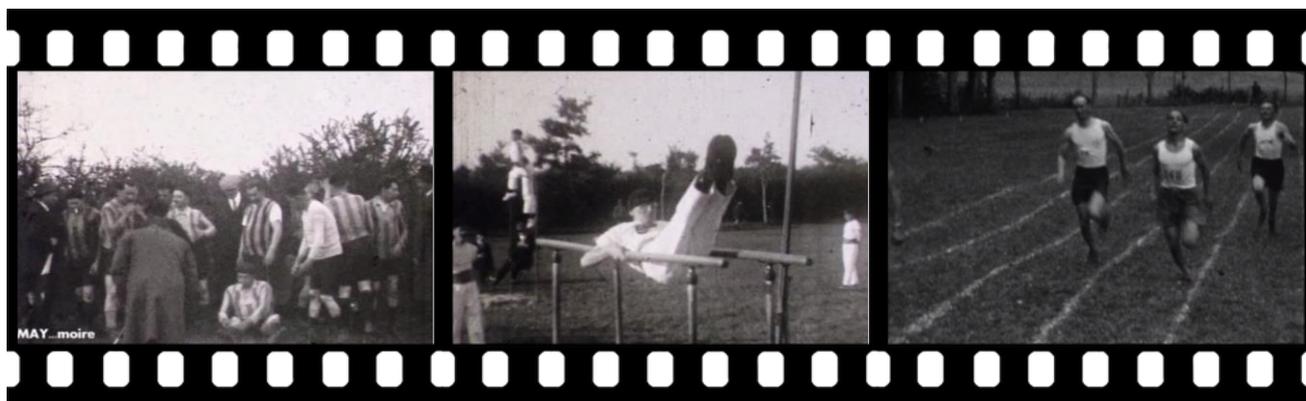
Raquette de tennis en bois et cordage naturel, avec son cadre en bois [1900].
Collection particulière



Sabot de gardien de hockey sur gazon du S. C. O d'Angers [1970].
Collection particulière



Chaussure de football [1920].
Musée des métiers de la chaussure



TOUS AU SPORT EN ANJOU

EXPOSITION VISIBLE DU 29 AVRIL AU 27 SEPTEMBRE 2019

Aux Archives départementales de Maine-et-Loire

106 rue de Frémur – Angers

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (sauf jours fériés)

Tout public – Entrée libre – Gratuit

VISITES COMMENTÉES INDIVIDUELS

Les mercredis à 15 h, gratuit, sans réservation

Durée : 1 h // Accessible à tous

15 mai, 12 juin, 26 juin, 10 juillet,

11 septembre, 25 septembre 2019

VISITES COMMENTÉES GROUPES

Du lundi au vendredi, sur réservation

Gratuit et accessible à tous

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

SAMEDI 18 MAI 2019,

de 18 h à 23 h Nuit des Musées

Visites commentées, **démonstration d'escrime artistique** par l'association *Les Épées du Roi René*, SCO Escrime Angers

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019,

de 14 h à 19 h Journées du Patrimoine

Visites des Archives départementales, visite de l'exposition, **animation en partenariat avec la Société de boule de fort la Pensée**

CONFÉRENCES DU MARDI

MARDI 4 JUIN 2019, à 18 h

Du Centre féminin d'éducation physique et sportive à l'IFEPSA. La formation des enseignants et enseignantes d'Éducation physique et sportive à Angers depuis 1963, par Doriane Gomet, maîtresse de conférence à l'IFEPSA (Angers, UCO-VIPS2 Rennes 2)

MARDI 18 JUIN 2019, à 18 h

Tous à l'eau !

L'invention d'un nouveau costume, par Anna Leicher, conservatrice des Antiquités et objets d'art, Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire

Contact presse :

Jean Chevalier

jean.chevalier@maine-et-loire.fr

06 77 44 44 66